

Association des Naturalistes

Secrétariat
Administration

21, Rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU
(S.-et-M.)

de la Vallée du Loing et de la Forêt de Fontainebleau

Trésorerie

C. C. POSTAL
PARIS 569.34
Ass. des Naturalistes
FONTAINEBLEAU

FONDEE LE 20 JUIN 1913

Tome XXVII - N° 10

BULLETIN MENSUEL
38° Année

Octobre 1951

EXCURSIONS

DIMANCHE 14 OCTOBRE 1951, Excursion mycologique en commun avec les Naturalistes Parisiens en Forêt de Fontainebleau, sous la conduite de P. Doignon. Rendez-vous à la gare de Fontainebleau à 9 h.44 (arrivée du train partant de Paris à 8 h.55). Déjeuner vivres tirés du sac. Retour gare de Fbléau à 18 h.30 (arrivée Paris 19 h.32).

DIMANCHE 28 OCTOBRE, Excursion en commun avec la Société mycologique de France. Départ de Paris à 8 heures, place St Michel, en autocar. Déjeuner emporté. Retour à Paris vers 19 h. Inscriptions auprès de notre collègue H. Landier avant le 19 octobre. Prix du transport 350 fr. à verser au C.C.P. Landier, 107, Rue de Ménilmontant, Paris 20°, n° 7191-48. Pour nos collègues locaux, se renseigner auprès de notre secrétariat.

D'autres excursions mycologiques auront lieu si les conditions le permettent.

DIMANCHE 9 DECEMBRE 1951, à l'occasion de notre Assemblée générale, visite des Serres du Muséum national d'Histoire naturelle sous la conduite de notre collègue Emile MANGUIN, Chef des Serres du Muséum. Rendez-vous à 14 h.30 au Jardin des Plantes, devant le péristyle du Jardin d'Hiver.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- Roger GROS, Pharmacien de l'Hôpital, 33, rue des Bois, Fontainebleau (S. & M.). Mycologie. Présenté par P. Doignon.

Edmond LOUIS, Retraité, rue des Noblets, Saint Vrain (S. & O.). Mycologie. Présenté par P. Doignon. S'est fait inscrire comme membre donateur.

Dr Victor WESTHOFF, Wetenschappelijk ambtenaar aan het Laboratorium voor Plantensystematiek, Amsterdam; Koninginnelaan 3, Driebergen, Nederland (Pays-Bas). Botanique, Phytosociologie. Présenté par P. Doignon.

MEMBRE DONATEUR.- Notre collègue Georges ANTOINE, de Paris, s'est fait inscrire comme membre donateur.

AU MUSEUM.- Notre éminent collègue M. Lucien CHOPARD, sous-directeur honoraire au Muséum, a été nommé professeur de la chaire d'Entomologie en remplacement du Dr Jeannel, admis à la retraite.

COMMUNICATION.- Notre collègue Marcel EOURNERIAS a présenté à la Société Botanique du Nord de la France, à Lille, une intéressante communication sur la flore des forêts de Beine, du Valois et du Laonnais avec clichés couleurs.

BIBLIOTHEQUE

DONS.- Notre collègue René DHIEN, de Cercy-la-Tour, vient de faire don à la bibliothèque de notre Association de trois ouvrages fondamentaux pour les études bryologiques: *Muscologia gallica*, *Hepaticologia gallica* et *Sphagnologia europaea*, de T. Husnot. Nous le remercions de ce geste généreux et de ce témoignage de sympathie avec une reconnaissance d'autant plus vive qu'il s'agit d'ouvrages de valeur, illustrés de plus de 3.500 figures, devenus très rares et introuvables dans le commerce. Notre collègue y a joint des tirés à part de ses récentes notes sur la flore de la Nièvre, de la Côte d'Or et de la Loire dont nous avons annoncé la publication en son temps.

Cinq études (Botanique, écologie) de notre collègue V. Westhoff, d'Amsterdam (don de l'auteur).

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

- Valentine ALLORGE, Une nouvelle localité pour le *Miclichhoferia nitida* dans les Pyrénées françaises; *Revue bryologique*, 1951, p.218.
- Valentine ALLORGE, *Trematodon Perssonorum* All. & Thér., nov.sp. des Açores; *Revue bryologique*, 1951, p.179.
- C.Vanden BERGHEN, Les prairies à *Molinia* de Belgique; *Bull. Spc. royale Bot. Belg.*, 1951, p.373.
- C. Vanden BERGHEN, Note sur des Bryophytes du Pléistocène de Belgique; *Bull. Instit. royal des Sc. natur. Belg.*, 1951, p.23.
- Pierre CHOUARD, Plantes bisannuelles vraies et fausses bisannuelles; *Bull. Soc. Botanique de Fr.*, 1951, p.II.
- Pierre DOIGNON, La Protection de la Nature en France; Réalisations actuelles; UNESCO-UIPN; 1951, Bruxelles, p.65-70. cf. p.136.
- Holmut GAMS, L'introduction des *Opuntia* dans les Alpes; *Bull. Soc. Valaisienne des Sc. natur.*, Sion, Suisse, LXVI, p.139.
- Raymond GAUME, Considérations générales sur la flore bryologique de la Bretagne d'après les travaux de F. Camus; *Rev. bryolog.*, 1951, p.16.
- Clément JACQUIOT, La législation forestière en France; Etat de la Protection de la Nature dans le monde; UNESCO-UIPN, Bruxelles, 1951, p.71-72.
- Feodor JELENC, Le Pinetum halepensis à la frontière algérotunisienne; *Bull. Soc. Sc. natur. Tunisie*; 1950, p.39.
- Suzanne JOVET-AST, Hépatiques des Nouvelles-Hébrides; *Rev. bryol.* 1951, p.96.
- Louis-René NOUGIER, Poids à pêche néolithiques; *Bull. Soc. préhist. Fr.*, 1951, p.225.

PROTECTION DE LA NATURE

LA REUNION DE L'UIPN A LA HAYE.- Une réunion technique de l'Union internationale pour la Protection de la Nature, créée en 1948 à Fontainbleau et dont notre Association est membre fondateur, s'est tenue à La Haye (Pays-Bas) du 19 au 24 septembre 1951, en présence de 150 délégués de 12 nations. La délégation française était composée de M. G.-H. LESTEL, de notre secrétaire général P. DOIGNON, représentant notre société, et de nos collègues H. FLON et J.-M. ROUET. Les séances de travail, au Binnenhof, ont été consacrées à la protection de la Nature dans les pays densément peuplés, à la mise en valeur des paysages sous des principes scientifiques, au maintien de l'équilibre des associations animales et végétales, à la conservation des Réserves naturelles et à la protection de certains sites d'Europe. A plusieurs reprises, les Réserves biologiques de Fontainbleau ont été citées en exemple comme réalisations devant servir de modèle aux autres pays, notamment pour illustrer un exposé du Pr Bouillonno (Belgique) demandant que l'on envisage dans les Réserves, soit la protection intégrale, soit le maintien de certains équilibres, soit la préservation d'espèces particulières, soit la réintroduction d'espèces disparues; les trois premiers de ces points sont effectivement appliqués à Fontainbleau.

La délégation française fit adopter un voeu tendant à mettre la protection de la Nature au programme des cours d'enseignement dans les Universités, les Instituts scientifiques techniques, les écoles d'Ingénieurs responsables des projets de grands travaux. Elle attira également l'attention du monde scientifique sur les répercussions que font subir au régime hydrographique naturel certaines réalisations hydroélectriques de grande envergure.

À l'issue de la session, les délégués furent invités à une intéressante excursion de quatre jours en Hollande, à travers les nouveaux polders, dans les réserves ornithologiques du Swarte Meer et d'Overijssel où l'on vit des milliers d'Oiseaux migrateurs, au curieux site de Githoorn "la Venise du Nord", et aux îles de la Frise, à Terschelling, dans la réserve du Boschplaat couverte de dunes à végétation subarctique, etc., sous la conduite des naturalistes, écologistes, biogéographes et ornithologues néerlandais les plus qualifiés

MISSION D'ETUDE.- Nos vice-présidents A. LEFEBVRE et J. LASNIER ont effectué, en Juin dernier, en compagnie de notre collègue R. LAMI, sous-directeur au Muséum, un séjour d'étude à la Réserve de Camargue. Tant à la Capelière qu'aux Salins de Badon, ils ont pratiqué d'intéressantes observations concernant l'avifaune de ce riche domaine naturel.

MINERALOGIE

SUR LA COMPOSITION CHIMIQUE DES SABLES DE FONTAINEBLEAU.- M. Ch. Barthélemy a bien voulu, sur notre demande, nous communiquer une récente analyse effectuée sur des échantillons de sables de Fontainebleau provenant des carrières de Bonnevault, au sud de Larchant, bien connues pour la qualité du produit utilisé pour l'exportation et la verrerie de luxe. Cette analyse présente l'intérêt particulier d'avoir été faite par un des laboratoires d'Europe les plus qualifiés, le Laboratorio chimico Merceologico de Trieste (Italie). Elle indique la composition suivante: Perte par calcination 0,056 %, Oxyde de Fer ($Fe_2 O_3$) 0,005 %, Alumine ($Al_2 O_3$) 0,036 %, Oxyde de Titane (TiO_2) traces, Oxyde de Calcium (CaO) 0,009 %, Oxyde de Manganèse (MgO) traces, Silice (SiO_2) 99,896 %. Cette analyse confirme les données connues jusqu'ici, quoique peu nombreuses, sur la composition chimique des Sables de Fontainebleau. Autant, en effet, la littérature géologique locale est abondante, autant les travaux et notes de minéralogie sont rares. L. Janet (CR. Soc. Géol. Fr., 1894, XXII, p. 161) a déjà indiqué le même pourcentage de carbonate de Chaux (1/1.000^e) pour les Grès et Sables de Fbleau, composés, on le voit avec précision par notre document, de 99,9 % de Silice pure (quartz). Pierre D.

HYDROLOGIE

SUR UN PROJET DE DEVIATION DES SOURCES DE L'OUANNE.- Les communes riveraines de l'Ouanne, affluent du Loing, entre Douchy et Montargis, manifestent une vive inquiétude à la suite du désir du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Toucy (Yonne) de dériver les sources de l'Ouanne. Une commission d'enquête préfectorale a émis un avis favorable. La Chambre de Commerce s'est saisie de la question car 29 industries locales utilisent les eaux de l'Ouanne pour leur fonctionnement et aucun affluent important n'existe pour atténuer les inconvénients des dérivations projetées; elle a décidé d'élever une vive protestation contre le projet du Syndicat intercommunal de Toucy et de l'adresser au Ministre de l'Industrie et du Commerce afin que celui-ci puisse saisir de la question son collègue de l'Agriculture. Ce compte-rendu de la Chambre de Commerce d'Orléans intéresse notre secteur d'études; le projet menace de modifier notablement l'Hydrographie naturelle régionale dans le cours supérieur du Loing. C'est à ce titre que nous le signalons. Rappelons que nous avons étudié la rivière d'Ouanne dans notre Bulletin de 1935 ("L'Ouanne, étude de rivière", Bull. ANVL, XVIII, 1935, p. 105-116). cf. aussi Bull. ANVL, X, 1927, p. 63; XII, 1929, p. 113; XIII, 1930, p. 119.

Roger GAUTHIER.

PEDOLOGIE

LES SOLS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU. - La formation des sols de la Forêt de Fontainebleau est, comme partout en France et en Europe occidentale, fonction du climat, de la roche mère, du relief, de la végétation et des facteurs biotiques, c'est-à-dire de l'influence de l'homme et des modifications qu'il a pu imposer à l'équilibre du milieu.

Le climat de la Forêt de Fontainebleau est loin d'être constant d'un point à un autre du territoire. Le relief, la topographie relativement tourmentée et la végétation, créent par place des climats locaux et des microclimats qui influencent diversement un même type de roche mère. Toutefois, si l'on tient compte de certains indices jusque là utilisés pour essayer de définir les climats, comme l'indice d'aridité de de Martonne: $I=P/T+10$, celui-ci atteint la valeur moyenne annuelle de 37,8, c'est-à-dire qu'il classe la région de Fontainebleau dans celle des sols faiblement lessivés ou podzoliques.

La roche mère joue toujours sous notre latitude, par sa perméabilité et sa composition chimique, un rôle prépondérant sur la formation et l'évolution des sols. Ainsi que l'a montré Pallmann, la roche mère peut être assimilée à un filtre dont la dimension des pores et le diamètre des canaux sont plus ou moins grands et, compte tenu du rapport entre l'infiltration et l'évaporation, y déterminent des mouvements d'eau et de substances dissoutes qui conditionnent son avenir. Les sables de Fontainebleau en particulier possèdent une porosité très grande pouvant atteindre 40 % et un pH nettement acide compris entre 4 et 6, donnant naissance à des sols extrêmement lessivés ou podzoliques, avec formation d'halios en profondeur, tout à fait semblables à ceux que l'on rencontre dans la zone atlantique à forte pluviosité. Cette évolution se manifeste surtout si le sol est recouvert de landes à bruyères ou de bois de conifères qui par la production d'un humus acide (Mor) accélèrent le lessivage. Par contre, s'il s'agit de roches calcaires en éléments grossiers, comme peut en donner la désagrégation du Calcaire de Beauce sur le rebord du plateau axial, aux expositions Sud où la couche de limon est absente ou a été enlevée par l'érosion, il se forme un sol brun non calcaire à complexe absorbant saturé et dont le profil homogène est neutre ou faiblement acide (pH 6,5 à 7,3) et en équilibre avec le milieu.

La végétation intervient aussi pour modifier l'évolution d'un sol. Sur les sables de Fontainebleau, la substitution des essences feuillues (*Fagus sylvatica*) à la lande à Genévriers et Bruyères, crée un humus superficiel moins acide que celui du podzol, mais active son lessivage par suite de la diminution d'évaporation due à la forêt (Grand Mont Chauvet, Gorge aux Loups). L'association végétale, par la prédominance d'un type biologique déterminé: plantes annuelles, plantes vivaces, graminées, etc., agit profondément sur le métabolisme interne du sol et sur sa dynamique. Dans le pré-bois à Chêne pubescent par exemple, les graminées vivaces (*Brachypodium pinnatum*, *Sesleria coerulea*) par la transpiration qu'elles manifestent pendant la saison chaude, déterminent une remontée des solutions du sol, s'opposant ainsi à son lessivage et contribuant largement à le maintenir stable, ce qui aboutit à la formation d'un sol brun à profil uniforme.

Les sols de la Forêt de Fontainebleau portent, marqués d'une manière indélébile l'influence de l'homme: l'essartement des plaines basses de la forêt: Polygone, Vallée de la Solle, plaines agricoles de Bière qui reposent sur des éboulis sur lesquels s'était formé en général un sol brun lessivé, a facilité par suite de sa déforestation et de la finesse de ses éléments une érosion intense aboutissant souvent à des dunes qui ont enlevé les horizons supérieurs et sur lesquels se constituent maintenant des sols squelettiques siliceux (Association à *Corynophorus canescens*) ou calcaires (Association à *Silene otites*); l'introduction du Pin sylvestre - *Pinus silvestris* - sur les sables a accéléré

le lessivage et l'évolution podzolique des sols; l'incendie, en détruisant la matière organique formée à la surface du sol qui emmagasinait une certaine quantité d'eau, et le maintenait en place, a accéléré sa destruction par le ruissellement ou activé son lessivage par infiltration. Ce phénomène se reproduit périodiquement sur les sables et grès de Fontainebleau qui viennent d'être incendiés.

La classification schématique que nous proposons pour les sols de la Forêt de Fontainebleau peut être fondée, soit sur le degré d'évolution du sol, soit sur la roche mère. L'un et l'autre de ces facteurs aboutissent à des résultats sensiblement identiques et à la convergence presque totale pour la plupart des types considérés. Nous choisirons une classification tenant compte à la fois de ces deux facteurs: évolution du sol et roche mère.

Sols évolués: A la catégorie des sols évolués nous rattachons les sols appartenant à la série podzolique, c'est-à-dire présentant un lessivage plus ou moins poussé de certains horizons formés sur roche siliceuse, et les sols bruns formés sur roche calcaire ainsi que les rendzânes.

A/Sols évolués sur sable ou cailloutis siliceux (drainés):

a/ Podzols: Les podzols sont caractérisés par un horizon A_2 très lessivé, de couleur gris de cendre et recouvert par un horizon très humifère A_1 nettement acide (pH 2,9 à 3,8). Ils se présentent, soit avec alios humique ou ferro-humique sur les sables de Fontainebleau, soit avec alios ferrugineux sur les graviers des hauts-plateaux et les alluvions modernes de la Seine. Les podzols humiques sont les plus évolués et les plus fréquents. Ils supportent soit la lande à Genévriers (*Juniperus communis*) et Bruyères (*Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*) qui est périodiquement incendiée, soit des peuplements artificiels de Pin sylvestre (*Pinus silvestris*) et de Bouleau (*Betula verrucosa*) qui s'installent après l'incendie. Sur les pentes nord des rochers (Gd Mont Chauvet, Ventes à la Reine, etc.), des peuplements de Hêtres (*Fagus silvatica*) se sont substitués à la lande et il semble à la faveur de la diminution de l'évaporation due aux feuillus que le lessivage des horizons A ait été activé et que ce dernier se soit accumulé pour former un horizon B très humifère. Les podzols ferrugineux se rencontrent de préférence sur les cailloux roulés et éléments grossiers. L'horizon A est moins acide (pH 4,2) et on peut voir en profondeur un alios formé d'oxyde de Fer agglomérant les grains de sable siliceux. La végétation primitive était la lande à Ericacées (*Calluna vulgaris*, *Erica scoparia*, *Erica cinerea*) à laquelle s'est substituée peu à peu la Chênaie de Chêne sessile ou pédonculé (*Quercus sessiliflora*, *Q. pedunculata*). On rencontre de tels sols au nord de la forêt, à la Glandée, au Bois Coulant et à Courbuisson.

b/Sols podzoliques: Les sols de ce type sont plus ou moins lessivés selon la nature de la roche mère qui leur a donné naissance: soit un sable siliceux accumulé dans les plaines basses (Bas Bréau), soit un limon sableux recouvrant le plateau axial de calcaire de Beauce (Tillaie, Gros Foutcau, Ventes à la Reine). Le lessivage des horizons supérieurs est moins poussé; l'horizon A_1 est moins acide (pH 3,9 à 4,5) et l'horizon A_2 de texture sableuse. Il n'y a plus d'alios, mais une forte accumulation argileuse et ferrugineuse dans l'horizon B qui peut être rouge brique. Ce sont les sols qui supportent les plus belles futaies de chêne (*Quercus sessiliflora*) et de Hêtre (*Fagus silvatica*) de la Forêt de Fontainebleau. La flore herbacée y est pauvre et fournit avec les essences feuillues qui l'abritent un humus doux (Mull) de pH 4,5 à 6 en général. N.-B.- Il existe souvent en Forêt de Fontainebleau des sols légèrement podzoliques qui doivent leur évolution particulière au micro-relief formant ainsi transition vers les sols bruns lessivés.

B/Sols évolués sur sable siliceux: Ce type de sol se forme sur les sables de Fontainebleau où les cailloux siliceux roulés recouvrant une couche plus ou moins imperméable de marnes vertes, de calcaire de Brie, ou un alios argilo-ferrugineux compact qui retarde ou empêche l'évacuation de l'eau. Le profil d'un tel sol est en général caractérisé par la présence d'un horizon

A₂ sableux et blanchâtre auquel succède un horizon d'accumulation B₁ argileux à "gley" de couleur bleu-verdâtre dû aux phénomènes de réduction du Fer ferrique à l'état ferreux. Les sols podzoliques à "gley" se montrent dans la région de la Mare aux Evées où ils supportent une chénaie de Chêne sessile et pédonculé (*Quercus sessiliflora*, *Q. pedunculata*), au Bois Gauthier et dans le Parc du Château. Les horizons de "gley" se forment souvent au fond des mares colmatées par une épaisse couche de matières organiques végétales en décomposition (Mare aux Ligueurs, Mare aux Fées, Mare aux Evées, etc.). Parfois la présence d'un horizon de "gley" est signalée localement (Gros Fouteau) par la flore (*Carex maxima*). IL peut arriver aussi qu'un podzol ferrugineux se transforme localement en podzol à "gley" par insuffisance de drainage (La Glandée). N.-B.- Il n'existe pas de vraies tourbières à Sphaignes en Forêt de Fontainebleau. Par suite du caractère temporaire des mares de platières qui les hébergent l'évaporation intense ne permet pas la formation de la tourbe, sinon d'une pellicule de deux à trois centimètres qui semble disparaître avec le temps. Cet humus brut est acide, a un pH de 4,5 et le sable humifère qui le supporte un pH compris entre 3,5 et 4,0.

C/Sols évolués sur sable ou roche calcaire:

a/Sols bruns légèrement lessivés: Ces sols forment la transition entre les sols légèrement podzoliques sur sable siliceux que l'on rencontre parfois et les sols bruns proprement dits dont le profil est uniforme et homogène. Les sols bruns légèrement lessivés sont des sols peu acides (pH 5,3 en moyenne), peu épais, ne montrant pas de migration vers la profondeur de l'argile ou du fer, ne renfermant pas de carbonate de chaux à l'état fin et libre dans les horizons A cependant riches en cailloux calcaires, limités à la base par un horizon d'accumulation de carbonate de chaux. Ces sols se sont formés sur les Eboulis dans les plaines basses de la forêt (Grand Parquet, Vallée de la Solle, Plaine de Mâcherin, Plaine de Champfroid, plaine agricole de Bière, etc.) Suivant leur position par rapport aux rochers de grès, ils sont plus ou moins riches en calcaire ou sables siliceux. La végétation primitive a été constituée par la lande à Genévriers et Bruyères où la Chénaie de Chênes sessiles à laquelle se joint souvent le Chêne pubescent et son cortège floristique (Vallée de la Solle, Grand Parquet) auxquels l'homme a substitué souvent les Fimeraies de Fin sylvestre. Ces sols sont souvent érodés et tronqués et il s'y édifie des groupements de graminées qui stabilisent et préparent un nouveau sol.

b/Sols bruns: Les sols bruns sont peu acides (pH 6,5) et présentent un profil presque uniforme et une teneur constante en argile et en fer du seul horizon A et reposent sur le rebord du plateau axial de Calcaire de Beauce. Sur les pentes exposées au midi, ces sols supportent toujours le pré-bois à Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), formation assez ouverte en équilibre dynamique avec ce milieu grâce à la présence du tapis de graminées ainsi que nous l'avons dit plus haut. La couleur rouge de ce sol rappelle avec sa flore la région méditerranéenne. Sur le plateau axial de la forêt où seul existe le calcaire de Beauce, ce sol brun est recouvert par une Chénaie de Chêne sessile (Monts Girard, Grands Feuillards, Table du Grand Maître).

c/Rendzines: Il n'y a pas à proprement parler de rendzines dans la Forêt de Fontainebleau. Ce sont parfois des sols bruns rendziniformes qui se montrent en certains points des rebords du plateau axial. La rendzine caractérise les sols formés sur la craie (Vallée du Loing) et le calcaire de Brie ou de Champigny lorsque le drainage y est suffisant (Bois Gauthier).

Sols peu évolués: On peut classer dans cette catégorie les sols squelettiques en voie de formation et que l'érosion détruit périodiquement, qui se constituent soit sur les pentes des buttes calcaires, soit sur les sables siliceux qui, dans ce dernier cas, sont en général des sols bruns lessivés, tronqués par l'érosion (sols érodés). A ces derniers, nous pouvons rattacher les sols à mousses et lichens (microsols) formés sur les rochers siliceux ou cal-

caires de la forêt, qui occupent d'ailleurs une superficie très appréciable et jouent un grand rôle dans sa physiologie.

Henry FLON.

HERPETOLOGIE

TROPIDONOTUS TESSELLATUS (= COLUBER HYDRUS Pall.) EN SEINE-ET-MARNE.- Un seul spécimen rencontré, fin avril 1950, écrasé sur la chaussée de La Rue, près Saint-Brice (S. & M.). Il mesurait 0,95 m.; j'en ai conservé la peau. Ce spécimen était gris olive avec une bande noire en A sur la nuque; la gorge était jaune de Naples piquetée de gris et la face ventrale gris-bleu tachée de noir et de gris souris sur le centre. La tête était beaucoup plus allongée que chez Tropidonotus natrix ou T. viperinus. L'oeil trouble indiquait une mue prochaine, ce qui expliquait l'atténuation des taches noires sur le flanc et sur le dos. Il ne m'a pas été donné de rechercher des points d'eau dans les environs qui puissent recéler d'autres sujets. Cette espèce semble beaucoup plus rare dans le bassin de la Voulzie que T. natrix et C. austriacus.

Max MOUCHET.

ORNITHOLOGIE

UN DORTOIR DE CORVUS FRUGILEGUS (CORBEAU FREUX) A EPISY.- L'étude de cet oiseau a demandé de nombreuses années à mon ami Jean Dalmon. Le Freux se groupe en colonies pour nicher. La Corneille, qui vit en société, s'isole au contraire à cette époque. Une corbeautière intéressante existait à Nanteau sur Lunain avant la guerre; elle fut détruite; une nouvelle s'était reformée non loin, mais n'existe plus actuellement. On en a signalé une au passage à niveau de Dordives; une autre se trouvait à l'entrée de Dordives, mais en 1943 les Peupliers ont été abattus. Une importante corbeautière existait à Villecerf. A l'automne, les Freux migrateurs viennent grossir les bandes de Corbeaux locaux. Un fait important et caractéristique de la biologie du Freux que l'on contrôle dans notre région est son comportement en bandes, leur gagnage et leur dortoir.

A Episy (Seine-et-Marne), on a observé une bande de 80 sujets le 30 octobre, une autre de 30 gardés par deux sentinelles valantes; les 30 et 31, les Freux ont défilé au dessus de la Vallée du Loing; le dortoir est inoccupé. Les Freux sont arrêtés par dizaines aux places habituelles de gagnage. Le 1^o novembre, plus de 3.000 Freux passent E.-W. par brouillard; à partir du 3 novembre, la migration diminue; les places à Corbeaux sont garnies et le dortoir également. Le 10 novembre, les cultivateurs sèment le blé; les allées et venues du gagnage au dortoir sont régulières. Les Freux de migration exploitent toute la région gâtinaise et se réunissent à Episy, Thoury-Ferrottes, Montargis. Le dortoir d'Episy centralise toutes les bandes qui manoeuvrent au dessus de la Forêt de Fontainebleau jusqu'à Château-Landon; il est constitué par les bois marécageux bordant le canal du Loing à l'endroit où le Lunain le coupe. Ce dortoir a été occupé par 5000 Corvidés, dont des Choucas.

Le soir, tous les Freux qui sont sur les communes d'Ecuelles, Montigny, Bourron, Villiers, La Chapelle-la-Reine et la région sud de Nemours s'élèvent de leur place de pâture pour aller avant le coucher du soleil rejoindre leur dortoir d'Episy et se brancher silencieusement, en vol plané; quelques coassements sont rares PARMI ces 5.000 oiseaux. Il y a un service de sûreté qui reste régulièrement toute la journée aux abords du dortoir, sentinelles sur les Peupliers élevés, périodiquement relevés, observant tout ce qui se passe sur routes et dans les prairies. Il s'établit un va et vient en liaison avec les premiers occupants du dortoir; les bandes venant de la peuploraie guident leurs mouvements sur le comportement des premières bandes arrivées, et, de proche en proche, la longue chaîne aérienne des Corbeaux se trouve avertie des moindres raisons d'alarme et des manoeuvres à opérer.

Jean LASNIER.

ENTOMOLOGIE

SUR LA CAPTURE DES PROIES PAR MANTIS RELIGIOSA EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Dans "La Feuille des Naturalistes" (1951, p.58), F.Roger-Métay relate ses observations sur la capture de proies par une Mante religieuse capturée le 21 août 1950 en Forêt de Fontainebleau. Il précise le rôle des yeux du prédateur qui assurent, "outre une fonction de perception, un rôle distinct d'appréciation de la distance" et "la proportion de captures infructueuses en liaison, sinon avec les moyens de défense, du moins avec la plus ou moins grande prise qu'offrent les proies".

BOTANIQUE

L'ACACIA, ARBRE SACRE.- Ce n'est un secret pour personne que l'Acacia joue dans la Franc-Maçonnerie le rôle d'arbre sacré. "L'Acacia m'est connu." disent les maîtres du rite écossais ancien, comme Jésus disait à Nicodème en signe de reconnaissance occulte: "Je t'ai vu sous le Figuier". L'Acacia a rem placé le "rameau d'or" des Mystères antiques, le palmier des sectes hindoues, le Saule des sectes chaldéennes, le Lotus des Egyptiens, le Myrte des Grecs et enfin le Gui du Chêne que vénéraient les Druides.

Disons bien qu'il ne s'agit nullement de l'arbre nommé Robinier faux-Acacia que l'on plante dans les jardins et les avenues, mais d'une plante du genre Cassia faisant partie de la même famille botanique. Il existe de nom breuses Cassias, et de l'une d'elles on extrait la Casse utilisée en pharma- cie; d'une autre le Cachou qui parfume l'haleine des fumeurs.

Les diverses maçonneries remontent, selon la légende, à Hiram, le des- cendant de Caïn, qui fut l'architecte du temple de Salomon. L'Acacia sacré a des rapports étroits avec le mythe d'Hiram. Pour les faire pressentir, nous ne saurions mieux faire que de citer quelques vers (traduits du drame d'Al- bert Steffen, poète Suisse, intitulé: "Hiram et Salomon"):

Il (Hiram) aimait cet arbre	Semble un croissant de lune;
Parce qu'il aimait le soleil	Il me rappelle Abel, fils de la lune.
Qui, chaque jour, de son premier rayon	Lune et soleil sont réunis
Ouvre ses flours	Dans le Cassia, l'arbre de paix.
L'éperon de la corolle	

Germaine CLARETIE.

MYCOLOGIE

RECOLTES EFFECTUEES DANS LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- Malgré des condi- tions météorologiques qui paraissaient favorables, la poussée fongique n'a pas été abondante en cette fin d'été 1951. Des espèces classiques telles que le Cèpe, la Coimelle, ont presque totalement manqué, et les observations in- téressantes ont été limitées. Au 5 octobre, les secteurs réputés les meil- leurs sont d'une extrême pauvreté, en variétés comme en nombre de sujets. Nous ne mentionnons ci-dessous que les espèces les moins communes, en indi- quant par + les plus rares, et par ++ celles qui sont nouvelles pour notre microflore, observées pour la première fois cette année.

Mañl Henri IV, 28 août 1951 (Doignon, Lefèbvre); 22 espèces, dont: Len- tinus +lepidus, Omphalia grisea, Cyathus complanatus, Paxillus atrotomentosus. Abondance d'Amanita phalloïdes, d'Inocybe fastigiata et de Boletus badius.

Tête à l'Ane-Fosse à Rateau, 31 août 1951 (Lefèbvre, Doignon); 53 espè- ces, dont: Cortinarius bolaris, Volvaria volvacea, Amanita porphyria, Marasmius Bulliardii, Boletus variegatus, B. castaneus, Leucoporus +arcularius, Omphalia fi- bula, Clitopilopsis mundulus, Pluteus nanus, P.+phlebophorus, Cystoderma granu- losum, Hygrophorus coccineus, Acanthocystis geogenius, Polyporus +intybaceus, Mycena pelianthina. Abondance de Pleurotus ostreatus, Inocybe lanuginosa, Rus- sula silvestris (=fragilis), Amanita phalloïdes, Collybia velutipes.

Butte aux Aires, 4 septembre 1951 (Gros, Doignon); 86 espèces, dont: Ama- nita solitaria, A. porphyria, Lepiota rhacodes, L.+metulaespora, Pholiota ++muri-

cata Fr., Cortinarius collinitus, Inocybe Patouillardii, Collybia acervata, Marasmius androsaceus, M. ramealis, Lentinellus ursinus, Russula alutacea, R. atropurpurea, Hygrophorus virgineus, Calodon ferrugineum, Calocera viscosa, Macropoda +macropus; abondance d'Amanita phalloïdes, A. cibrina, A. rubescens, Clitopilopsis mundulus, Lactarius chrysorreus, Boletus castaneus, Phallus impudicus. A noter également Dryodon +cirrhatum (Schwab).

Pinède de la Vallée de la Solle, 6 septembre 1951 (Gros): Entoloma rodopolum, Sarcodon infundibulum, Boletus luteus, Clitocybe rivulosa.

Bois de Valence, 7 septembre (Doignon, Schwab); 64 espèces dont: Leotia lubrica, Cantharellus tubaeformis, C. cinereus, Russula fallax, R. puellaris, R. aurata, Amanita +aspera, Clavaria ++fimbriata, Pluteus +leoninus, Tricholoma aggregatum, T. albobrunneum, Cortinarius claricolor, C. hinnuleus, C. purpurascens, C. nemorensis, C. hemitrichus, Lacrymaria velutina, Lactarius fuliginosus, L. velle-reus, L. torminosus, Hygrophorus (Limacium) ++aureus Arrh., Boletus scaber, B. tessellatus, Tremellodon gelatinosum, Phylacteria +anthocephala, Pistillaria ++lutescens. Abondance de Russula foetens, Clitopilus prunulus, Hydnum repandum et var. rufescens, Lactarius torminosus, Trametes Bulliardii.

Mont Ussy, 7 septembre (Doignon): Amanita +inaurata, Boletus cyanescens, B. castaneus; abondance d'Amanita phalloïdes, A. vaginata var. fulva.

Bois de Valence, 8 septembre 1951 (Schwab): Lepiotella +irrorata, Amanita porphyria, A. solitaria.

Fosses Rouges, 9 septembre 1951 (Doignon, Vrignaud, 40 participants). 115 espèces dont: Amanita porphyria et var. recutita (7 ex.), A. vaginata var. ++fungites, Lepiota umbonata, L. gracilentata, Tricholoma rutilans, Clitocybe odora, Laccaria tortilis, L. proxima, L. rosella, Collybia radicata var. +gracilis, C. distorta, Mycena pura var. rosea, Pluteus salicinus, P. +cinereus, P. ++cinereofuscus, Cortinarius calochrous, C. talus, C. violaceus, C. tortus, Stropharia aeruginosa, Psathyrella spadiceo-grisea, Hygrophorus +erubescens, Lactarius serifluus, Russula fallax, R. serotina, R. puellaris, R. vesca, R. aeruginosa, Longinus lepideus, L. tigrinus, Craterellus cornucopioides, Boletus castaneus, B. luteus, Dryodon erinaceum, D. coralloides, Clavaria Botrytis, Phallus caninus, Helvella lacunosa, Sarcoscypha coccinea. Abondance de Laccaria laccata, Rozites caperata, Inocybe fastigiata, I. lanuginosa, Russula densifolia; à signaler également Lycoperdon giganteum (Route de Moret, Vrignaud).

Bois de la Madeleine, 16 septembre 1951 (Clémencet, Vrignaud, Doignon, 30 participants); 70 espèces dont: Lactarius +aspideus, Boletus cyanescens, B. castaneus, B. Satanas (1 ex.), B. albidus, B. calopus, B. rufus, B. scaber, B. appendiculatus, Acanthocystis petalloides, Clavaria formosa, C. Botrytis, C. grisea, Hygrophorus Russula, H. virgineus, Trichoglossum hirsutum, Phallus caninus, Amanita vaginata var. plumbea, A. pantherina, Lepiota acutesquamata, Tricholoma sulfureum, Phaeolus Schwenitzii var. spongia. Abondance de Cortinarius Bolaris; à signaler aussi Dryodon erinaceum (Bas-Bréau, Flon).

Vallée de la Solle-Tillaie, 23 septembre 1951 (Romagnési, Maublanc, Imler, Mme Le Gal, Piane, Robert, Rapilly, André, Lefebvre, Jacquot; 80 participants).

Vallée de la Solle: Sarcodon +infundibulum, Cortinarius +glandicolor, Russula ++torulosa Bres., R. sanguinea pseudorosacea, R. ++urens Romell, Clitocybe pithyophylla, Tricholoma Columbetta, Inocybe dulcamara, Crinipellis (Marasmius) +stiptarius, Lepiota +laevigata, Clitocybe +parilis ou ++senilis; Tillaie: Pholiota aurivella var. ++cerifera, Polyporus giganteus, Russula ++amarissima Romag. et Gilb., R. Velenovski, Phaeolus albosordescens, Psathyrella Candolleana, Inocybe +maculata, Lactarius volemus, Boletus Queleti, Lepiota helveola.

Bois de Valence, 30 septembre 1951 (Schwab): Tricholoma sulfureum var. bufonum, Boletus scaber var. niveus Fr., Clavaria pistillaris, Tricholoma saponaceum var. cnista ssu Lange, Psalliota hortensis Cke ssu Lange, Cortinarius delibutus, Clitocybe nebularis (apparition).

Plaine St Louis, 2 octobre (Doignon): Inocybe +obscura; abondance de Cortinarius bolaris et Russula fellea.

PREHISTOIRE

LE CHALCOLITHIQUE DE TRADITION CAMPIGNIENNE AUX FONDS DE CABANE DE LA BRIERE-DE-MONTBOUY (LOIRET).- Aux fonds de cabane de La Brière-de-Montbouy (Loiret), le gisement étudié par A.Chevillon occupe le bord occidental d'un plateau éperon, entre la Vallée du Loing et le Rû Simon. L'exploitation des sables et graviers (entreprise Bureau) y découvre des poches de terre noirâtres, creusées jusqu'à une profondeur de 0,75 à 0,90 m. (humus 0,30 m., pénétration dans le gravier 0,45 à 0,60 m.). Ces poches ont une largeur de 1,50 m. à 2 m. et constituent de nets fonds de cabane. Le matériel lithique recueilli est en beau silex gris ou blond; les outils présentent des retouches fraîches et nettes, suggérant le bel outillage de St Just ou de Campigny.

Les grattoirs sont variés, très bien retouchés, les tranchets d'assez petite dimension, les pics rares. Des nuclei allongés, à facettes pour l'obtention de longues lames y sont remarquables (souvent plus de dix enlèvements) Il est certain que nombre d'outils recueillis en surface proviennent des fonds de cabane: hachettes et pointes de flèche. Les pièces unifaces sont bien représentées, un exemplaire porte des traces de polissage. L'exploitant de la carrière a trouvé en place deux haches polies, dont une quadrangulaire aux côtés polis, de caractère très évolué (Chalcolithique).

La poterie permet de dater avec précision ces fonds de cabane. Avec l'outillage en silex, Bureau et A.Chevillon découvrent d'intéressants tessons appartenant généralement à des vases galbés de grandes dimensions. La pâte rugueuse et rougeâtre, mêlée de quelques graviers est épaisse d'un centimètre environ. Selon A.Chevillon (Etude sur les stations préhistoriques de montbouy, Bull.S.P.F., 1932, p.337) un fragment porte la trace très nette d'une armature intérieure de bâtons ou de joncs qui ont servi au façonnage du vase.

Une anse entière, à trou horizontal et un fragment important décoré sont particulièrement intéressants. Ce dernier porte à un demi centimètre du bord une bande large de 0,008 m., épaisse de 0,002 m. Cette bande circulaire est régulièrement décorée d'impressions ongulaires. Ces mêmes empreintes sont fréquentes dans la poterie du Chalcolithique: elles se retrouvent dans la poterie du fond de cabane d'Ecures (Eure-et-Loir) étudiée par L.Fardet (Bull.SPF, 1947, p.350), dans un fragment de vase du dolmen de Meudon (fouilles Dupotet, Musée des antiquités nationales de St Germain en Laye) par exemple.

Louis-R. NOUGIER.

COMMUNICATIONS.- Notre collègue J.Baudet a présenté à la Société Préhistorique française (Bull., 1951, p.140) une communication sur "Le Paléolithique supérieur du sud de la région de Paris"; et notre collègue G.Cordier (id.p141) une communication sur les nuclei fusiformes.

TOPONYMIE

SUR L'ORIGINE ETYMOLOGIQUE DU LOING.- Le vocable "Loing" a fait l'objet de discussions et notes nombreuses dans notre bulletin (cf. notamment 1948, pp. 36, 42, 45, 46, 47, 58, 59, 65, 77, 85). Nous ne voudrions pas réveiller ces anciennes querelles, mais il convient de noter l'opinion autorisée de l'érudit linguiste Albert Dauzat qui écrit (Les noms de lieux, Paris, 1937, p.200-201): "Malgré les formes latines médiévales qui peuvent être des interprétations fantaisistes, on ne peut admettre que l'on ait appelé "Louves" des rivières aussi calmes que la Loue du Jura et surtout le Loing; la disparition de la consonne issue de p constitue d'ailleurs un obstacle phonétique.

L'influence germanique se manifeste indirectement par la conservation à la finale de nombreux noms de rivières d'un cas régime qui s'était développé en ancien français d'après le germanique pour les noms féminins. Beaucoup de ces cas régime n'étant pas compris se sont cristallisés, la finale ayant été parfois altérée en -ein, -in par la suite; les noms sont devenus mascu-

lins par analogie des suffixes aij, in. Parmi ces noms figure le Loing.

Albert DAUZAT.

SUR L'ETYMOLOGIE DU NOM DE FONTAINEBLEAU.- Le linguiste Albert Dauzat vient récemment de confirmer sa position sur une question qui suscite depuis longtemps d'interminables querelles maintenant sans objet puisqu'elle est définitivement tranchée: celle de l'étymologie du nom de Fontainebleau. "On a fabriqué, écrit-il (Rev.intern.d'Onomastique, I mars 1951, p.2) du latin invraisemblable comme Mussipontain (de Pont-à-Mousson), voire avec de fausses étymologies comme Bellifontain. Voilà plus de soixante ans que Gaston Paris a démontré, formes anciennes à l'appui, que Fontainebleau n'est pas "fontaine belle eau", mais la Fontaine de Bliaut, nom d'homme germanique (latinisé en Blitaldus); mais les intéressés n'en démordront pas, ils veulent rester bellifontains. Plus un nom est pédant, plus il plaît aux indigènes".

Nous souscrivons d'autant plus volontiers à cette conclusion que nous-même défendons avec persévérance depuis 16 ans, malgré les sarcasmes, la validité du vocable "fontainebleaudien", seul correct, et d'ailleurs le plus ancien, employé tel quel depuis 800 ans alors que les formes "bellifontain", "bleaudifontain", "fontalbanais", etc., toutes fantaisistes, sont des créations des XIX^e et XX^e siècles. Nous avons longuement traité ce sujet, avec indications de toutes les formes utilisées et des sources (Bull.Fédér.Folklor.Ile de Fr., IX, 1947, pp.5-7; II, pp.5-7).

Dans une lettre qu'il m'adressait le 13 mai 1951, M.Albert DAUZAT précisait: "Les formes anciennes, sur lesquelles G.Paris s'est appuyé, sont absolument probantes; elles seront reproduites dans le "Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne" de Stein, encore inédit, mais déjà composé par l'Imprimerie nationale. Elles figurent aussi dans Augusto Vincent "Toponymie de la France", Bruxelles, 1937, § 535: "II37 actum apud Fontem Blahaud; Cartulaire général de Paris; I267 apud Fontem Bliaudi; Corr. administrative d'Amphonse de Poitiers; cf. II04 filii Blialdi; Cartul. de Grenoble". L'étymologie ne fait aucun doute, poursuit A.Dauzat, on peut seulement hésiter sur la voyelle du nom germanique qui a dû être Blitaldus (l'i expliquerait les deux variantes). Depuis G.Paris, aucun toponymiste n'a mis l'étymologie de Fontainebleau en doute (elle est acceptée par Longnon, Dauzat, Rostaing, etc.en France; Vincent en Belgique; Gröhler, Gamillscheg en Allemagne, etc. Mais comment convaincre les gens bûtes qui ignorent le premier mot de la phonétique?"

Ajoutons que dans le "Dictionnaire" de Stein à paraître ne figureront que quelques citations d'actes anciens et des chartes du XII^e siècle connues pour être les plus anciens documents où figure le nom de Fontainebleau; le texte de l'article "Fontainebleau" nous a été obligeamment communiqué par M. Jean Hubert, Archiviste départemental.

Pierre D.

SUR QUELQUES LIEUXDITS DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- Bois de Barbeau: La carte des Chasses du Roy (1809) mentionne d'une part le Bois du Petit Barbeau, partie occidentale du massif boisé, et le Bois de la Vue, partie orientale, où se trouvent les mares de l'Entonnoir, de l'Abîme, des Uselles, Jaune, etc. bien connues des Naturalistes. De très nombreux chemins sont signalés. On sait que la forme de la Vue est située au nord de la route D.II0 et à l'E. de la route D.47. Sur cette carte, le chemin reliant le Grand Barbeau au Châtelet-on-Bric porte le nom de "Chemin vert"; son tracé a été emprunté en grande partie par la route D.47.

Bois de Saint Denis: La carte de 1809 ne comporte aucun chemin; La Mare centrale du Merisier (alt. 103 m.) n'est pas signalée. Au S. et en bordure de ce massif se trouvait le domaine de la Generie (groupe de constructions), sur la haute rive droite de la Vallée Javot. Le domaine de ce nom ne figure plus sur les cartes récentes, mais le 1/20.000^e de l'IGN comporte encore les dénominations: Terres de la Generie, à l'emplacement du bois disparu, et le

Pont de la Gennerie (Vallée Javot). Au N.W. et séparé du massif principal par l'actuelle route de Féricy à Traveteau et aux Ecrennes, route qui a emprunté le tracé d'un ancien chemin, la carte de 1809 signale le Bois de la Gennerie situé au sud d'un chemin reliant la Rte des Ecrennes à la D.110, chemin actuellement envahi par la végétation. Ce bois n'existe plus; par contre, une zone boisée s'est développée au N.-E. du Bois de St Denis.

Buisson de Massoury: La partie SE de ce massif boisé porte sur la carte de 1809 le nom de "Bois Vinot", qui ne figure plus sur les cartes récentes. Situation: à l'E. de la D.134; au S. des Mares Jumelles et du chemin menant à l'W. au "Carrefour de Massoury", actuellement "des 6-Routes" (alt. 83 m.). Au NE., le Buisson de Massoury est prolongé par le Bois Louis, au S. du Rû de Chaumont, et par le Bois de La Haye situé en bordure de la grande route de Melun à Montereau (N.5 actuelle). La carte précitée indique une solution de continuité entre le Buisson de Massoury et le Bois de Livry situé à l'W. Il y a contigüité à l'époque actuelle.

L'escargot: On désigne sous ce nom la côte en lacets située sur la Rte de Fbleau à Episy (D.148) au sud du Cr de Vienne (83,5 m.), sommet de la côte 105 m. Dénivellation 21,5 m.- Le Colimaçon: Dénomination attribuée à la côte en lacets située sur la Rte d'Arbonne à Achères (GC 64) au S. du Pavillon de Bois Rond (76,8 m.); culmen de la côte 113 m.; dénivellation 36 m. (cotes IGN).

Gas Rouge: Au NW de Noisy sur Ecole (cartes IGN, Colinet, Michelin, etc.). C'est évidemment le vieux mot français Carroge, Carrouge = Carrefour. cf. Carrouge, à l'W. de Fay-les-neufours. Télégraphe: Près de La Chapelle-la-Reine, au NE. et près (N.) de la Rte de La Chapelle à Bessonville-Villiers ss Grèz (carte des chasses de 1809). Roche Morsaude: Indiquée sur la carte de 1809 hors de la forêt, au SE. de Le Fais (Fay).

Paul PREGENT.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE D'AOUT 1951 A FONTAINEBLEAU.- Le mois d'Août 1951 a été caractérisé par une moyenne thermique normale (déficit de 0°2) avec des maxima moyens déficitaires de 0°8 et un maximum absolu déficitaire de 4°5; une forte pluviosité (excédent de 23,8 mm. d'eau et de 8j. de pluie); une humidité normale; une pression faible (déficit de 1,4 mm.); une très forte nébulosité (excès de 11,1%); des vents du secteur SW-W dominants (23j.). Conformément aux caractéristiques climatologiques de Fbleau, les fortes pluies d'Août y ont été moins accentuées que dans la région parisienne où l'on nota des lames de 147 mm. dont 53 pour un seul jour (le 8) (29,4 mm. à Fbleau).

Thermo: Moyenne 16°62 (norm. 16°81); moy. des min. 11°5 (n. 11°2); des max. 21°8 (n. 22°6); min. abs. 6°5 (n. 5°3); max. abs. 26°7 (n. 31°2).- Pluvio: Lame 73,5 mm. (n. 49,7) en 18j. (n. 10); max. en 24 h. 29,4.- Hygro: Moy. 73,3% (n. 72,4); moy. des max. 99,7 (n. 98,8), des min. 46,9 (n. 46,0); min. abs. 35%.- Baro: Moy. 761,9 (n. 762,5); max. abs. 767, min. abs. 748.- Nébulo: Moy. 61,7% (n. 49,6); matin 63, midi 66, soir 56.- Anémo: SW 19j., W 5j., NW 3j., SE 4j.- Nombre de jours: grêle, grésil, bruillard 0, orage 3, éclairs lointains 1, insolation nulle 3, insolation continue 2.

STATION O.N.M.

BIBLIOGRAPHIE

ETAT DE LA PROTECTION DE LA NATURE DANS LE MONDE.- L'UIPN vient de dresser un inventaire de ce que les différents pays du monde ont entrepris pour préserver leurs ressources naturelles: flore, faune, sol, contre les dégradations humaines. 70 pays y ont collaboré. L'ensemble des articles constitue une documentation sans précédent sur l'organisation de la Protection de la Nature dans la plupart des territoires de la planète. Ce volume de 538 pages est en vente au prix de 200 F. belges. Se renseigner à notre secrétariat.

Ronéotypé à Fontainebleau.

Le Rédacteur-Gérant: DOIGNON.



